

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EAU
Commune

Numéro SIRET : 25320024000054
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M.49(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	31
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	32
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	33
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	34

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	35
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	38
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	39
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. - Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement :% (maximum 7,5 %)
- Investissement :% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 940 097,00	3 846 732,45
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 093 364,55
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 940 097,00	4 940 097,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 444 967,66	883 297,53
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	134 374,34	135 795,33
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 560 249,14
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 579 342,00	1 579 342,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 519 439,00	6 519 439,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercice)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 093 852,00	0,00	2 882 622,00	2 882 622,00	2 882 622,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	872 776,00	0,00	915 208,00	915 208,00	915 208,00
014	Atténuations de produits	210 107,00	0,00	281 445,00	281 445,00	281 445,00
65	Autres charges de gestion courante	133 359,00	0,00	144 329,00	144 329,00	144 329,00
Total des dépenses de gestion des services		3 310 094,00	0,00	4 223 604,00	4 223 604,00	4 223 604,00
66	Charges financières	93 649,00	0,00	86 128,00	86 128,00	86 128,00
67	Charges spécifiques	63 000,00	0,00	35 392,00	35 392,00	35 392,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	141 625,00		17 442,00	17 442,00	17 442,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 708 368,00	0,00	4 362 566,00	4 362 566,00	4 362 566,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		78 000,00	78 000,00	78 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	603 490,00		499 531,00	499 531,00	499 531,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		603 490,00		577 531,00	577 531,00	577 531,00
TOTAL		4 311 858,00	0,00	4 940 097,00	4 940 097,00	4 940 097,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 940 097,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	95 000,67	0,00	85 000,45	85 000,45	85 000,45
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 568 460,00	0,00	3 531 746,00	3 531 746,00	3 531 746,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 723 460,67	0,00	3 636 746,45	3 636 746,45	3 636 746,45
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	80 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	100 567,00		72 409,00	72 409,00	72 409,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 904 027,67	0,00	3 729 155,45	3 729 155,45	3 729 155,45
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	121 442,00		117 577,00	117 577,00	117 577,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		121 442,00		117 577,00	117 577,00	117 577,00
TOTAL		4 025 469,67	0,00	3 846 732,45	3 846 732,45	3 846 732,45

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 093 364,55
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 940 097,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	459 954,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le - 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026_176-BF

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	26 000,08	113 190,00	100 000,66	100 000,66	213 190,66
21	Immobilisations corporelles	508 296,00	0,00	816 500,00	816 500,00	816 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	655 500,00	21 184,34	0,00	0,00	21 184,34
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 189 796,08	134 374,34	916 500,66	916 500,66	1 050 875,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	391 325,00	0,00	410 890,00	410 890,00	410 890,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	10 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	402 225,00	0,00	410 890,00	410 890,00	410 890,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 592 021,08	134 374,34	1 327 390,66	1 327 390,66	1 461 765,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	121 442,00		117 577,00	117 577,00	117 577,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	121 442,00		117 577,00	117 577,00	117 577,00
	TOTAL	1 713 463,08	134 374,34	1 444 967,66	1 444 967,66	1 579 342,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**1 579 342,00****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	192 000,00	135 795,33	0,00	0,00	135 795,33
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	351 452,41	0,00	305 766,53	305 766,53	305 766,53
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	543 452,41	135 795,33	305 766,53	305 766,53	441 561,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement	543 452,41	135 795,33	305 766,5		
021 Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		78 000,0		
040 Opérat* ordre transfert entre sections (4)	603 490,00		499 531,00	499 531,00	499 531,00
041 Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement	603 490,00		577 531,00	577 531,00	577 531,00
TOTAL	1 146 942,41	135 795,33	883 297,53	883 297,53	1 019 092,86

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	560 249,14
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 579 342,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042)

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

459 954,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 882 622,00		2 882 622,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	915 208,00		915 208,00
014	Atténuations de produits	281 445,00		281 445,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	144 329,00		144 329,00
66	Charges financières	86 128,00	0,00	86 128,00
67	Charges spécifiques	35 392,00	0,00	35 392,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	17 442,00	499 531,00	516 973,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		78 000,00	78 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	4 362 566,00	577 531,00	4 940 097,00

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

4 940 097,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	87 577,00	87 577,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	410 890,00	0,00	410 890,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	213 190,66	0,00	213 190,66
21	Immobilisations corporelles (6)	816 500,00	30 000,00	846 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	21 184,34	0,00	21 184,34
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 461 765,00	117 577,00	1 579 342,00

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 579 342,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	85 000,45		85 000,45
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 531 746,00		3 531 746,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		30 000,00	30 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00		20 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	20 000,00	0,00	20 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	72 409,00	0,00	72 409,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	3 729 155,45	117 577,00	3 846 732,45

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	1 093 364,55
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 940 097,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	135 795,33	0,00	135 795,33
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	305 766,53	0,00	305 766,53
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		499 531,00	499 531,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		78 000,00	78 000,00
	Recettes d'investissement – Total	441 561,86	577 531,00	1 019 092,86

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	560 249,14
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 579 342,00
---	---------------------

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

- 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026_176-BF

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 093 852,00	2 882 622,00	2 882 622,00
60224	Fournitures de magasin	95 975,00	150 000,00	150 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	77 843,00	65 342,00	65 342,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	2 000,00	2 000,00
605	Achats d'eau	34 000,00	40 000,00	40 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	332 000,00	208 730,00	208 730,00
6062	Produits de traitement	0,00	7 500,00	7 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	52 000,00	27 000,00	27 000,00
6064	Fournitures administratives	1 490,00	1 500,00	1 500,00
6066	Carburants	28 696,00	40 000,00	40 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6071	Compteurs	0,00	8 000,00	8 000,00
6078	Autres marchandises	0,00	9 500,00	9 500,00
6135	Locations mobilières	31 000,00	40 000,00	40 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	51 000,00	60 000,00	60 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	16 763,00	26 102,00	26 102,00
61523	Entretien, réparations réseaux	119 325,00	120 000,00	120 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	4 076,00	7 000,00	7 000,00
61551	Entretien matériel roulant	35 000,00	35 000,00	35 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 495,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	45 000,00	50 000,00	50 000,00
6161	Multirisques	9 700,00	16 000,00	16 000,00
6168	Autres	32 000,00	45 000,00	45 000,00
618	Divers	60 887,00	162 000,00	162 000,00
6221	Commissions et courtages sur achats	43 504,00	65 000,00	65 000,00
6226	Honoraires	5 798,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	438,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	3 885,00	3 900,00	3 900,00
6231	Annonces et insertions	417,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	386,00	1 600,00	1 600,00
6237	Publications	98,00	500,00	500,00
6248	Divers	1 061,00	616 322,00	616 322,00
6251	Voyages et déplacements	2 978,00	4 000,00	4 000,00
6257	Réceptions	2 866,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 619,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	13 113,00	13 500,00	13 500,00
627	Services bancaires et assimilés	42 000,00	25 000,00	25 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 090,00	4 500,00	4 500,00
6288	Autres	855 156,00	830 932,00	830 932,00
63512	Taxes foncières	600,00	600,00	600,00
6358	Autres droits	15,00	100,00	100,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressource	81 226,00	167 494,00	167 494,00
6378	Autres taxes et redevances	1 352,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	872 776,00	915 208,00	915 208,00
6211	Personnel intérimaire	0,00	5 000,00	5 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	20 000,00	20 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	212,00	247,00	247,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 730,00	9 665,00	9 665,00
6411	Salaires, appointements, commissions	222 444,00	260 812,00	260 812,00
6413	Primes et gratifications	302 711,00	247 992,00	247 992,00
6414	Indemnités et avantages divers	67 304,00	79 882,00	79 882,00
6415	Supplément familial	4 001,00	3 852,00	3 852,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	127 410,00	132 551,00	132 551,00
6452	Cotisations aux mutuelles	4 856,00	6 241,00	6 241,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	89 911,00	109 397,00	109 397,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	12 015,00	7 801,00	7 801,00
6458	Cotisal° autres organismes sociaux	18 424,00	16 771,00	16 771,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 058,00	903,00	903,00
6478	Autres charges sociales diverses	16 700,00	14 094,00	14 094,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	281 445,00	281 445,00
014	Atténuations de produits (7)	210 107,00	281 445,00	281 445,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	210 107,00	281 445,00	281 445,00
65	Autres charges de gestion courante	133 359,00	144 329,00	144 329,00
6531	Indemnités élus	27 792,00	36 720,00	36 720,00
6541	Créances admises en non-valeur	100 567,00	72 409,00	72 409,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	35 200,00	35 200,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		3 310 094,00	4 223 604,00	4 223 604,00
66	Charges financières (b) (8)	93 649,00	86 128,00	86 128,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	98 701,00	90 328,00	90 328,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 052,00	-4 200,00	-4 200,00
67	Charges spécifiques (c)	63 000,00	35 392,00	35 392,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	13 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges événement maj. et inhab.	50 000,00	35 392,00	35 392,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (9)	141 625,00	17 442,00	17 442,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	141 625,00	17 442,00	17 442,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		3 708 368,00	4 362 566,00	4 362 566,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	78 000,00	78 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (11) (12)	603 490,00	499 531,00	499 531,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	17 432,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	586 058,00	499 531,00	499 531,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		603 490,00	577 531,00	577 531,00
043	Opérat* ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		603 490,00	577 531,00	577 531,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 311 858,00	4 940 097,00	4 940 097,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 940 097,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	-4 200,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-4 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 - RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	95 000,67	85 000,45	85 000,45
6032	Variat* stocks autres approvisionnements	70 000,67	85 000,45	65 000,45
64198	Autres remboursements	25 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 568 460,00	3 531 746,00	3 531 746,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	1 928 760,00	1 950 014,00	1 950 014,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	241 600,00	241 600,00	241 600,00
704	Travaux	90 000,00	40 000,00	40 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	560 728,00	535 738,00	535 738,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	0,00	20 766,00	20 766,00
7064	Locations de compteurs	469 200,00	469 200,00	469 200,00
7068	Autres prestations de services	274 428,00	274 428,00	274 428,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	5 744,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	20 000,00	20 000,00
752	Revenus des immeubles	30 000,00	15 000,00	15 000,00
7588	Autres	30 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		3 723 460,67	3 636 746,45	3 636 746,45
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	80 000,00	20 000,00	20 000,00
778	Autres produits exceptionnels	80 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	100 567,00	72 409,00	72 409,00
7817	Rep. dépréciat*. actifs circulants	100 567,00	72 409,00	72 409,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		3 904 027,67	3 729 155,45	3 729 155,45
042	Opérat* ordre transfert entre sections (8) (9)	121 442,00	117 577,00	117 577,00
722	Immobilisations corporelles	30 000,00	30 000,00	30 000,00
747	Quote-part des sub. invest virée résul	0,00	87 577,00	87 577,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	91 442,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		121 442,00	117 577,00	117 577,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 025 469,67	3 846 732,45	3 846 732,45

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 093 364,55
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 940 097,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats)

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

- 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026_176-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	26 000,08	100 000,66	100 000,66
2031	Frais d'études	20 000,00	88 000,00	88 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	6 000,08	12 000,66	12 000,66
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	508 296,00	816 500,00	816 500,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	35 000,00	450 000,00	450 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	150 000,00	300 000,00	300 000,00
21561	Service de distribution d'eau	97 000,00	30 000,00	30 000,00
217531	Réseaux d'adduction d'eau (mise à dispo)	21 000,00	31 500,00	31 500,00
2182	Matériel de transport	50 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	149 296,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	655 500,00	0,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	655 500,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 189 796,08	916 500,66	916 500,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	391 325,00	410 890,00	410 890,00
1641	Emprunts en euros	391 325,00	410 890,00	410 890,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	10 900,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	10 900,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		402 225,00	410 890,00	410 890,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 592 021,08	1 327 390,66	1 327 390,66
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8)	121 442,00	117 577,00	117 577,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	91 442,00	87 577,00	87 577,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	68 811,00	64 946,00	64 946,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	21 876,00	21 876,00	21 876,00
139188	des tiers	755,00	755,00	755,00
	Charges transférées	30 000,00	30 000,00	30 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	15 000,00	15 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	30 000,00	15 000,00	15 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		121 442,00	117 577,00	117 577,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 713 463,08	1 444 967,66	1 444 967,66

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	134 374,34
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 579 342,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résu

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

- 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026_176-BF

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	192 000,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	192 000,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	351 452,41	305 766,53	305 766,53
1641	Emprunts en euros	351 452,41	305 766,53	305 766,53
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		543 452,41	305 766,53	305 766,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		543 452,41	305 766,53	305 766,53
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	78 000,00	78 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7)	603 490,00	499 531,00	499 531,00
21561	Service de distribution d'eau	17 432,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	18 960,00	19 585,00	19 585,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	726,00	1 221,00	1 221,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	58,00	58,00	58,00
28128	Aménagement Autres terrains	7 638,00	7 638,00	7 638,00
28131	Bâtiments	60 155,00	59 912,00	59 912,00
28135	Installations générales, agencements, ..	53 361,00	53 073,00	53 073,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	103,00	103,00	103,00
28153	Installations à caractère spécifique	315 458,00	176 973,00	176 973,00
28154	Matériel industriel	140,00	140,00	140,00
28155	Outillage industriel	218,00	175,00	175,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	77 507,00	55 896,00	55 896,00
28173	Constructions (mise à disposition)	869,00	869,00	869,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	13 735,00	85 897,00	85 897,00
28182	Matériel de transport	27 494,00	27 494,00	27 494,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 477,00	7 438,00	7 438,00
28184	Mobilier	987,00	987,00	987,00
28188	Autres	687,00	587,00	587,00
2823	Constructions (affectation)	1 485,00	1 485,00	1 485,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		603 490,00	577 531,00	577 531,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		603 490,00	577 531,00	577 531,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 146 942,41	883 297,53	883 297,53

+

RESTES A REALISER N-1 (9)**135 795,33**

+

R 001SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)**560 249,14**

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 579 342,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15 . 2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement anticipé (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 073 473,34									
1641 Emprunts en euros (total)					7 073 473,34									
07050684	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	15/03/2017	2017-03-15	31/08/2017	2 525 473,34	F		2,100	2,100	EURO	S	X Autres	N	A-1
08775050		03/04/2018	2018-06-12	08/06/2019	370 000,00	F		1,550	1,550	EURO	A	C	N	A-1
3680	AGENCE FRANCE LOCALE	04/07/2024	2024-07-22	21/10/2024	329 000,00	F		3,770	3,770	EURO	T	X Autres	N	A-1
4680	AGENCE FRANCE LOCALE	04/07/2025	2025-07-24	18/11/2025	221 000,00	F		4,120	4,120	EURO	T	X Autres	N	A-1
5103709839	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	29/05/2007	2007-06-29	13/03/2008	1 200 000,00	F		4,190	4,190	EURO	A	C	N	A-1
51068567309	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	25/08/2009	2009-10-02	10/10/2010	1 500 000,00	F		4,290	4,290	EURO	A	C	N	A-1
MON538255EUR 0539953 001	BANQUE POSTALE	22/07/2021	2021-08-16	01/12/2021	100 000,00	F		0,450	0,450	EURO	T	C	N	A-1
NI8518 01 00002642751	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	01/06/2022	2022-06-28	05/06/2023	828 000,00	F		1,400	1,400	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le - 2 AVR, 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026_176-BF

EAU - SYNDICAT ARMAGNAC TENAREZE - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominale (2)	Type de taux d'intérêt (3)	index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé OIN	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					7 073 473,34										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominale : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le - 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026_176-BF

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 597 442,25					401 795,70	90 327,69	0,00	25 823,08
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 597 442,25					401 795,70	90 327,69	0,00	25 823,08
07050684	N	0,00	A-1	1 549 586,88	11,00	F	2,100		126 623,08	31 880,02	0,00	9 960,75
08775050	N	0,00	A-1	207 917,63	8,00	F	1,550		24 612,29	3 222,72	0,00	1 602,14
3680	N	0,00	A-1	321 412,95	28,75	F	3,770		6 331,13	12 028,47	0,00	2 309,73
4680	N	0,00	A-1	220 451,88	39,75	F	4,120		2 249,51	9 048,17	0,00	1 073,80
5103709839	N	0,00	A-1	166 628,66	2,00	F	4,190		81 604,65	6 981,74	0,00	2 850,01
51068567309	N	0,00	A-1	408 202,92	4,00	F	4,290		95 713,53	17 511,91	0,00	3 016,30
MON538255EUR 0539953 001	N	0,00	A-1	47 323,17	3,75	F	0,450		12 541,55	191,81	0,00	13,04
N18518 01 00002642751	N	0,00	A-1	675 918,16	12,00	F	1,400		52 119,96	9 462,85	0,00	4 997,31
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le 02 AVR. 2026
D : 032-253200240-20260317-2026 176-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 597 442,25					401 795,70	90 327,69	0,00	25 823,08

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

- 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026_176-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre cas indices / 3 : écart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le - 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026_176-BF

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

- 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026_176-BF

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 597 442,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

- 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026_176-BF

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	560 249,14	560 249,14
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	1 420,99	1 420,99
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	561 670,13	561 670,13

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	561 670,13	561 670,13
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	561 670,13	561 670,13

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	498 467,00	498 467,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	577 531,00	577 531,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	79 064,00	79 064,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		498 467,00	498 467,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		410 890,00	410 890,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	410 890,00	410 890,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		87 577,00	87 577,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	87 577,00	87 577,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

7 AVR. 2026

IV

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		577 531,00	III 577 531,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		577 531,00	577 531,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	19 585,00	19 585,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 221,00	1 221,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	58,00	58,00
28128	Aménagement Autres terrains	7 638,00	7 638,00
28131	Bâtiments	59 912,00	59 912,00
28135	Installations générales, agencements, ..	53 073,00	53 073,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	103,00	103,00
28153	Installations à caractère spécifique	176 973,00	176 973,00
28154	Matériel industriel	140,00	140,00
28155	Outillage industriel	175,00	175,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	55 896,00	55 896,00
28173	Constructions (mise à disposition)	869,00	869,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	85 897,00	85 897,00
28182	Matériel de transport	27 494,00	27 494,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 438,00	7 438,00
28184	Mobilier	987,00	987,00
28188	Autres	587,00	587,00
2823	Constructions (affectation)	1 485,00	1 485,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	78 000,00	78 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		B1.1

B1.1 – EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (B)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 relatives aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

- 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026_176-BF

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNTB1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT
(Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	492 123,39
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	492 123,39
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 729 155,45
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	NaN

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

2 AVR. 2026

IV

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	1,60	0,00	1,60
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,60	0,00	0,60
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent de Maîtrise Principal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		7,00	0,00	7,00	6,60	0,00	6,60

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le - 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026_176-BF

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-18 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-4 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour des emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6 : Emplois des communes (> 2 000 hab.) et des groupements de communes (> 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 332-8-6 : Emplois des communes (> 2 000 hab.) et des groupements de communes (> 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 332-15 : Contrat à durée indéterminée - Permis non exercé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial a rempli avant l'expiration de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial a rempli avant l'expiration de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 343-1, 343-3 : Modalités particulières : recrutés sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
 333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-17 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats adés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le - 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026_176-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 8215.

ÉTAT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENGAGÉES NON MANDATÉES

BUDGET EAU N° 823.00

CERTIFICAT ADMINISTRATIF N°36
Syndicat Armagnac Ténarèze

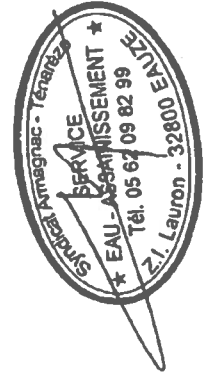
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Article budgétaire	Nature de la dépense	Créancier	N° du bon de commande ou marché	Date de l'inscription	Dépenses		
					A	B	C
2031	ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL	BDeE 9, rue Caussade 65600 SEMEAC	2021-ETUD-001	03/08/2021	155 225.00€	42 035.00€	113 190.00€
2315	MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE FOURCES DEPUIS LE SYNDICAT EAU 47 LOT2	BDeE 9, rue Caussade 65600 SEMEAC	2024-BC3-BDEE	02/12/2024	9 666.60€	8 796.61€	869.99€
2315	MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE FOURCES DEPUIS LE SYNDICAT EAU 47 CANALISATIONS LOT1	BDeE 9, rue Caussade 65600 SEMEAC	2024-BC2-BDBE	05/12/2024	38 256.00€	34 812.96€	3 443.04€
2315	FOURNITURE ET POSE D'UNE VANNE ALTIMETRIQUE	HES	DV 25.261	27/06/2025	4 132.57€	0	4 132.57€
2315	CREATION D'UN SURPRESSEUR DU PROGRAMME TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE FOURCES DEPUIS LE SYNDICAT EAU 47	HES TOUJA	2024-TRAV-LOT2	18/03/2025	142 508.58€	129 769.84€	12 738.74€
TOTAL ⇄					349 788.75€	215 414.41€	134 374.34€

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le - 2 AVR. 2026
ID : 032-253200240-20260317-2026_176-BF

ARRETE LE PRÉSENT ÉTAT À LA SOMME DE (montant de la colonne C) : Cent trente-quatre mille trois cent soixante-quatorze Euros et trente-quatre cents

Fait le 16/01/2026, l'ordonnateur MELUET Nicolas



Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le - 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026_176-BF

ÉTAT DES RECETTES CERTAINES D'INVESTISSEMENT N'AYANT PAS DONNÉ LIEU À L'ÉMISSION D'UN TITRE
BUDGET EAU N° 823 00
Certificat administratif n°38

COMPTE ADMINISTRATIF DU SYNDICAT 2025

Syndicat Armagnac Ténarèze

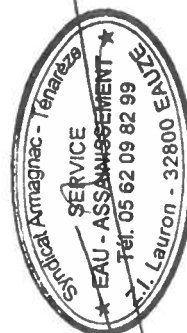
Article budgétaire	Nature de la dépense	Créancier	N° du bon de commande ou marché	Date de l'inscription	Recettes		
					engagées	perçues au 31 décembre	à encaisser
					A	B	C
13118	Dotation de soutien à l'investissement public local 2022 pour le renouvellement des compteurs d'eau potable avec déploiement, gestion et maintenance d'un système de relevé à distance	Etat DSIL	Arrêté 2022-32-015	13/04/2022	148 139.00€	118 511.20€	29 627.80€
13111	Schéma directeur eau potable	Agence de l'eau Adour Garonne	Arrêté REG-2022-008 09	21/07/2022	66 938.00€	33 469.00€	33 469.00€
13111	Plan de gestion de la sécurité sanitaire des Eaux	Agence de l'eau Adour Garonne	Arrêté REG-2022-008 09	21/07/2022	10 675.00€	5 337.50€	5 337.50€
13111	Restructuration alimentation en eau potable de Fourcès	Agence de l'eau Adour Garonne	Convention d'attribution 2025-00715	26/06/2025	183 010.90€	115 649.87€	67 361.03€
				TOTAL ⇨	408 762.90€	272 967.57€	131 795.33€

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
 Reçu en préfecture le 02/04/2026
 Publié le - 2 AVR. 2026
 ID : 032-253200240-20260317-2026_176-BF

ARRÊTE LE PRÉSENT ÉTAT À LA SOMME DE (montant de la colonne C) : Soixante-huit mille quatre cent trente-quatre euros et trente cents € H.T.

Cachet du Syndicat
 Signature du Président

Fait le 19 Janvier 2026



2026 RFA

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le - 2 AVR. 2026
ID : 032-253200240-20260317-2026_176-BF

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES :

Pour : 8

Contre : 0


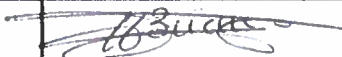

Abstentions : 0

Date de convocation : 12/03/2026



Présenté par Monsieur MELIET Nicolas, Président,
A Eauze, salle de réunion du Syndicat Armagnac Ténarèze le 17/03/2026
Monsieur MELIET Nicolas, Président,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire
A Eauze, salle de réunion du Syndicat Armagnac Ténarèze , le 17/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

ALBINET DAVID	
ARSLANIAN GENEVIEVE	
AXMANN ROLAND	
BEGUE CHRISTOPHE	
BELLOT DANIEL	
BENJADDI MILOUD	
BEYRIES PHILIPPE	
BEZERRA GERARD	
BOUE GUY	
BRIANE HUGUETTE	
CAZES JEROME	
CAZZOLA BRUNO	
CECEILLE GERARD	
CHIVA AMANDINE	
CLAVE GABRIELLE	
COLLADELO MARIE CLAIRE	
DELLA VALLE VALERIE	
DESPAX NELLY	
DHAINAUT ANNIE	
DONA EDOUARD	
DUBOUCH JOEL	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

DULERM PIERRE	
DURAND GEORGES MANUEL	
ESPERON PATRICIA	
ESPIAU JOEL	
FALTRAUER FRANCK	
FARGUES Jean Bernard	
FASOLO ROBERT	
FERNANDEZ XAVIER	
GABAS MICHEL	
GIACCOMAZZI STEPHANE	
GOURGUES GERARD	
GRILLON HELENE	
JAUMAIN JEROME	
JORIEUX MICHEL	
KUTCHUKIAN Grégoire	
LABORDE MARIE CLEMENCE	
LABURTHE MICHEL	
LACAVE DELPHINE	
LAFFORGUE MATHIEU	
LAFORE MICHAEL	
LAMORT PIERRE	
LANEQUE VALERIE	
LANSMANT SEBASTIEN	
LUSSAGNET WILFRIED	
MAO JEAN PIERRE	
MELIET NICOLAS	
MEYROUS JEROME	
MINIYALO PIERRE	
MONDIN SEAILLES CHRISTINE	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

MONGIS NADINE	<i>ouay</i>
MONTARET JEROME	
NEGRINI REGINE	
PENA ROSELYNE	
PETITJEAN MARION	
PHILIP ALAIN	
PINSOLLES NICOLE	
PIQUEMAL Vincent	
QUINTILLA CHRISTOPHE	<i>[Signature]</i>
RENARD JEAN PIERRE	<i>[Signature]</i>
ROBERT FRANCOIS	
ROZES Xavier	
SAINT MARTIN JOEL	
SCARAVETTI HENRI	
SOLARY JACQUELINE	
TIMOTHEE FREDERIC	
TOURNE JEAN PIERRE	
TOURNIER ELISABETH	
Nota : - L'ajout des signataires est facultatif.	

Certifié exécutoire par Monsieur MELIET Nicolas, Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A. Fouze

le 17 MAR. 2026

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le - 2 AVR. 2026

ID : 032-253200240-20260317-2026_176-BF